



Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est toujours agréable pour moi de prendre du temps afin de vous présenter certains sujets d'intérêt publics qui, je l'espère, sauront susciter votre attention.

FORMATION EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Tous les élus en poste depuis l'élection du 2 novembre 2025 ont le devoir de suivre une formation en éthique et déontologie dans les 6 mois suivant leur nomination. À cet effet, tous les élus de Saint-Arsène ont suivi cette formation d'une dizaine d'heures qui s'est tenue au Centre communautaire Morneau, les 30 et 31 janvier dernier avec la participation d'élus des municipalités voisines. Cette formation est parrainée par la Fédération Québécoise des municipalités.

L'éthique réfère à des valeurs qui doivent transparaître dans l'attitude d'un élu telles que : son intégrité, son sens de la justice, de sa droiture, sa prudence dans la gestion, son sens du respect envers les autres élus, le personnel administratif municipal et les citoyens. Chaque élu doit être loyal envers l'organisation municipale en recherchant l'équité dans une gestion où règne à la fois la discrétion et la transparence.

La déontologie, quant à elle, réfère à des comportements à adopter dans des situations précises. Elle traite de l'élu qui peut être en conflit d'intérêts direct ou indirect, du traitement des avantages et intérêts pécuniers, de l'utilisation des ressources municipales à des fins personnelles, au comportement attendu dans les séances publiques, de son rôle comme gestionnaire ainsi que sur ses relations avec l'administration et les employés municipaux. En somme, elle regroupe l'ensemble des règles qui définissent ce qui est permis et ce qui est interdit pour les élus. De plus, elle met à leur disposition des outils essentiels, leur permettant de savoir comment réagir adéquatement lorsqu'ils se trouvent face à des situations délicates. Ainsi, la déontologie sert de guide pour assurer un comportement exemplaire et conforme aux attentes dans l'exercice de leurs fonctions.

SOMMAIRE :

- ◆ Mot du maire;
- ◆ Résumé du derniers procès-verbal
- ◆ Horaire du bureau municipal;
- ◆ Collectes de mars 2026;
- ◆ Chronique « La Fierté des gens d'ici »;
- ◆ Horaire de la patinoire;
- ◆ Prêt d'équipement sportif;
- ◆ Soirée des jeunes;
- ◆ Activités chez nos voisins;
- ◆ Programme de bourses individuelles;
- ◆ Maison à l'ombre du clocher;
- ◆ Déjeuner brunch;
- ◆ Chronique forestière;
- ◆ Éco bulletin;
- ◆ Concours bibliothèque municipale;
- ◆ Bibliothèque municipale;
- ◆ Calendrier des activités.

Prochaine séance du
Conseil municipal :

LUNDI, 2 MARS 2026
salle SVVF du Centre
communautaire
Morneau à 20 h 00.

N'oubliez pas que vous avez jusqu'à l'avant dernier lundi de chaque mois pour nous faire parvenir les annonces que vous voulez faire paraître le mois suivant.

Communiquez avec M^{me} Julie Gamache au 418-867-2205 #0 pour plus d'informations.



Je vous avouerais tout de même que c'est un exercice complexe pour un élu et qui nécessite une grande vigilance. Comme la perfection n'est pas de ce monde, il devient essentiel, même après plusieurs mandats, de revoir le sens des valeurs fondamentales et les règles auxquelles chaque élu doit s'efforcer d'adhérer dans l'accomplissement de ses responsabilités.

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Du 16 au 20 février avait lieu la "Semaine de la persévérance scolaire" sous le thème : « **La persévérance, ça mène loin** ». La persévérance scolaire est au cœur du développement de nos jeunes et de l'avenir de notre communauté. Chaque geste posé pour encourager un élève soit un simple mot, un sourire, une écoute, un accompagnement, peuvent faire une différence immense dans son parcours.

En valorisant l'effort, en reconnaissant les progrès et en créant un environnement bienveillant, plutôt que de mettre l'emphase uniquement sur la performance et l'excellence, nous contribuons tous à bâtir une génération confiante, engagée et résiliente. Que nous soyons impliqués dans le monde scolaire, parents, éducateurs ou simple citoyen, ça nous concerne tous. Encourageons nos jeunes à croire en leurs capacités et à poursuivre leurs rêves, un pas à la fois.

NOUVEAU COORDONNATEUR LOISIRS ET FAMILLES

Fort de son expérience en animation, en gestion d'événements et développement communautaire, nous accueillons M. Frédéric Dubé comme Coordonnateur des loisirs et de la Famille en remplacement de M^{me} Michelle Carrier. Il a pour mandat de coordonner les activités de loisirs pour tous les groupes d'âge, soutenir les organismes et les initiatives citoyennes en matière de loisirs, sports, culture et divertissement. Il doit également assurer la gestion des infrastructures récréatives et sportives en lien avec les intervenants du milieu. Il a commencé à mettre son expertise à exécution, il y a quelques semaines, lors de la fête des neiges et à planifier les activités de la semaine de relâche qui arrive à grand pas. Nous lui souhaitons la bienvenue chez nous!

Je ne peux pas laisser M^{me} Michelle nous quitter sans lui adresser un mot de reconnaissance en votre nom pour tout le travail qu'elle a accompli parmi nous. Un merci chaleureux pour votre engagement et votre implication au service de notre communauté. Au fil de votre mandat, vous avez su dynamiser et diversifier notre programmation d'activités grâce à votre grand sens de la créativité qui vous est reconnu. Vous avez enrichi notre vie sociale pour le bonheur de nos citoyens. Nous vous souhaitons le meilleur succès dans la poursuite de votre carrière.

L'hiver qui a débuté plus tôt que d'habitude a été un peu plus froid que la normale avec des précipitations un peu moindre que la normale. L'hiver n'a peut-être pas dit ses derniers mots ou maux, mais les signes du printemps se pointent à l'horizon avec le retour d'un soleil plus chaud et radieux. Les amateurs de sports d'hiver sont ravis. Par contre, à ceux qui n'aiment pas l'hiver ou qui se sentent isolés par leur condition physique je désire vous rappeler l'espoir de jours meilleurs à venir. Pour certains les semis sont débutés et bientôt la sève montera aux branches, c'est le retour à la vie.

Je vous souhaite un bon début de printemps et bonne semaine!

Mario Lebel, maire

Dans la nuit du 7 au 8 mars 2026



**C'est l'heure
de vérifier vos avertisseurs**
Fumée • Monoxyde de carbone



On AVANCE l'heure



DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2026

- ⇒ Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- ⇒ Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026;
- ⇒ Approuve la liste des comptes à payer et autorise le paiement totalisant la somme de :

√ Incompressibles	3 404.26 \$
√ Salaires	63 160.77 \$
√ Comptes à payer courant	147 184.87 \$
- GRAND TOTAL 213 749.90 \$**
- ⇒ Autorise la correction de la résolution N° **2026-016** concernant l'octroi de contrat à la firme « Morency, société d'avocats » pour consultations juridiques;
- ⇒ Autorise l'embauche d'un employé temporaire supplémentaire pour l'entretien des trottoirs et chemins hivernaux;
- ⇒ Autorise l'analyse de la mise en place d'une entente intermunicipale de délégation de compétence en matière de prévention et de sécurité incendie;
- ⇒ Autorise l'octroi de contrat à l'entreprise « **Can-Explore Inc.** » pour l'inspection de la conduite pluviale sous la rue des Pins;
- ⇒ Autorise l'octroi de contrat à la **Fédération québécoise des municipalités (FQM)** pour l'élaboration du Plan de gestion des actifs en eau;
- ⇒ Appui l'appel à la responsabilité des fournisseurs pour garantir la sécurité des communications en cas de crise;
- ⇒ Autorise la demande de commandite déposée par les Chevaliers de Colomb;

Toujours présent!

BERNARDGENEREUX.CA



DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
KATASKOMIQ—TÉMISCOUATA





HORAIRE BUREAU MUNICIPAL

	Avant-midi	Après-midi	Soirée
Lundi	FERMÉ	13 h à 15 h 30	18 h30 à 21 h
Mardi	8 h 30 à 11h30	13 h à 15 h 30	FERMÉ
Mercredi	8 h 30 à 11h30	13 h à 15 h 30	FERMÉ
Jeudi	8 h 30 à 11h30	13 h à 15 h 30	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ

URGENCE

CELLULAIRE VOIRIE
418-714-4490

CONSEIL MUNICIPAL



BUREAU MUNICIPAL

Jean-François Dumais,
Directeur général

63, rue de l'église, St-Arsène, G0L 2K0

COURRIEL:

directiongenerale@saint-arsene.ca

SITE INTERNET:

www.municipalite.saint-arsene.qc.ca

M. MARIO LEBEL, MAIRE
maire@saint-arsene.ca

M. RÉMI BÉLANGER
conseiller1@saint-arsene.ca

MME CLAUDINE CHAREST
conseiller2@saint-arsene.ca

M. GILLES MICHAUD
conseiller3@saint-arsene.ca

M. ROBIN PLOURDE
conseiller4@saint-arsene.ca

M. MARC DIONNE
conseiller5@saint-arsene.ca

M. STEVE ST-PIERRE
conseiller6@saint-arsene.ca



**COLLECTE DE MARS****10 et 24:** Bac bleu recyclage**17:** Bac vert ordure**24:** Bac brun composte**Mars**

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				




Centre de rénovation BMR
108 rue de la Coopérative
Saint-Arsène
418 862-3795




Groupe Pousse-Vert
Services-conseils multidisciplinaires
49 rue de L'Église, Bureau 301
Saint-Arsène (Qc) G0L 2K0

Téléphone: 418-867-5678
Télécopieur: 418-867-5459
Courriel: pvert@groupepousse-vert.com

Fraisière Lebel
St-Arsène • 862-4424
Vente en gros et au détail

Bernard Lebel & Martin Lebel
12, rue Principale
St-Arsène, Qc • G0L 2K0
418 862-1446

www.fraisierelebel.com




DICKNER
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

- Sappe, déblai
- Démolition
- Backfilling, bande
- Installation tuyaux
- Transport de tout genre
- Forage
- Réparation
- Plan G.C. 1-2-3
- Remise, génie

Stéphane Dickner, T.P.
Technologue génie-civil
Président
stephane@excdb.com

12, rue Marcel
Rivière-du-Loup, Québec G2M 2M5
Tél.: 418 862-9362
Cell.: 418 860-6018

www.excdb.com

TOUS LES TEXTES DU JOURNAL

“La vie municipale” sont lus et corrigés, mais il se peut qu’il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprise. Ces articles nous arrivent parfois en format PDF. Il nous est donc impossible d’y apporter des modifications.

Merci de votre indulgence!



Fierté des gens d'ici

De temps à autres, lorsqu'on est mis au fait que des citoyennes et des citoyens de St-Arsène font parler d'eux dans l'actualité par leurs réalisations personnelles ou professionnelles, la Municipalité prend la peine de les mettre à l'avant plan par le biais de cette chronique. C'est un moyen pour vos élus municipaux de leur dire à quel point nous sommes fiers de les voir représenter St-Arsène à leur façon, de manière directe ou indirecte.

Une application pour aider son prochain

Le 8 février dernier, la journaliste Marie-Josée Roy publiait dans Infodimanche un article sur la création d'une application visant à encourager l'entraide et l'offre de services sur le plan local. Nicolas Lagacé, citoyen de St-Clément et ingénieur chimique est l'idéateur du projet. Pour le concrétiser, il s'est associé à Alex Caron, informaticien de formation et citoyen de notre municipalité bénévolement dans la réalisation de différents projets du comité de Développement et travaillant maintenant pour l'entreprise Verbois.



L'idée de base est simple : elle vise à mettre en contact toutes personnes ayant besoin d'aide ou ayant besoin de trouver rapidement un bien quelconque avec quelqu'un disposé à offrir de son temps ou à prêter ou donner le bien recherché un environnement de proximité. C'est la loi de l'offre et de la demande mise au service non pas d'un développement économique axé sur le profil, mais plutôt d'une économie de proximité et d'entraide sociale. Besoin d'aide pour tailler votre haie ou peindre votre galerie? Besoin de quelqu'un pour vous conduire à un rendez-vous médical? Besoin de quelqu'un avec qui jaser, tout simplement? Il suffit d'inscrire vos besoins dans l'application et vous pourrez trouver à proximité quelqu'un qui s'est inscrit sur l'application et qui désire offrir de service.

Ça fonctionne selon le bon vieux principe d'échange de temps. Chaque heure donnée égale un crédit de temps. Les crédits accumulés peuvent être utilisés pour demander de l'aide à notre tour, emprunter des outils ou même avoir accès à un partage alimentaire. Pour que quelqu'un puisse recevoir un service, il doit avoir accumulé des crédits-temps par le biais d'implication dans la communauté. On peut déjà imaginer les bienfaits que cette application pourrait apporter à nos aînés qui ont besoin d'aide à domicile ou d'une présence réconfortante pour briser l'isolement. Pour le cas où une personne aînée verrait ses limitations trop importantes pour redonner à la communauté, Alex et Nicolas travaillent au développement d'outils numériques pour les organismes communautaires, comme le Centre d'action bénévole, par le biais de la plateforme MonRézo et toujours axés sur l'implication de bénévoles.

Pour le moment, deux municipalités ont décidé d'embarquer dans le projet pilote et les deux concepteurs sont ouverts à établir un partenariat avec d'autres municipalités.

Nous sommes fiers de cette initiative de proximité et nous leur souhaitons d'être à la source d'une vague de bienveillance provinciale et même au-delà!



Agiles sur leur patins

On entend souvent parler dans l'actualité des athlètes du club de patinage artistique Les Arabesques de Rivière-du-Loup. Vous saviez qu'il existe aussi un club de patinage synchronisé pour adulte? Deux concitoyennes en font partie : Mireille Dionne, fille de Marc Dionne et de Julie Lemieux et Catherine Belzile, fille de Jean-Yves Belzile et de Nancy Charest. Le club a participé à une compétition provinciale à Laval les 7 et 8 février dernier et leur performance leur a permis d'atteindre un score de 20 points, un record pour l'équipe. Le club de patineuses de 18 à 55 ans se sont classées 10^e sur 20 équipes en provenance du Québec et de l'Ontario. L'équipe se rendra aux provinciaux de Rimouski à la fin du mois de mars.

On leur souhaite la meilleure des chances!

Jeux du Québec: bon succès à nos jeunes de Saint-Arsène

La Municipalité de Saint-Arsène tient à souligner avec fierté la participation de quatre de ses jeunes athlètes aux Jeux du Québec qui auront lieu du 27 février au 7 mars 2026 à Blainville.

Nous adressons nos plus sincères encouragements à Maxyme Lévesque au hockey féminin, ainsi qu'à Malik Belzile, Justin Savoie et Antoine Michaud au hockey masculin.

Votre engagement, votre discipline et votre persévérance témoignent de l'excellence sportive que vous incarnez. En représentant Saint-Arsène dans la délégation de l'Est-du-Québec sur la scène provinciale, vous faites rayonner notre communauté et inspirez les générations à venir.

Nous vous souhaitons une expérience mémorable et un parcours à la hauteur de vos efforts.

Au nom du Conseil municipal, bravo Alex, Catherine, Mireille, Maxyme, Malik, Justin et Antoine pour contribuer à la fierté des gens d'ici!

Robin Plourde





LACEZ VOS PATINS, LA GLACE EST PRÊTE! VENEZ GLISSER À SAINT-ARSÈNE!

Horaire Patinoire 2025-2026



JOUR	PATINAGE LIBRE	HOCKEY LIBRE
LUNDI		18H00 À 21H30
MARDI	18H00 À 19H30	19H30 À 21H30
MERCREDI		18H00 À 21H30
JEUDI	18H00 À 19H30	19H30 À 21H30
VENDREDI	18H00 À 19H30	19H30 À 21H30
SAMEDI	13H00 À 15H00 & 18H00 À 19H30	15H00 À 17H00 & 19H30 À 21H30
DIMANCHE	13H00 À 15H00	15H00 À 17H00

N.B. : HOCKEY SEULEMENT les lundis et mercredis aux heures indiquées.
Casque obligatoire pour le hockey! Plaisir garanti!





PRÊT D'ÉQUIPEMENTS !

SAISON HIVERNALE

- SKI DE FOND
- BOTTES DE SKI DE FOND
- BÂTONS
- RAQUETTES

GRATUIT

**AU CENTRE COMMUNAUTAIRE MORNEAU
SUR LES HEURES D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE !**



POUR TOUS BESOINS D'INFORMATIONS,
APPELEZ-NOUS AU 418-867-2205 POSTE 3



• SOIRÉE DES jeunes

centre communautaire Morneau

13 MARS ET 27 MARS



ESPACE 50



3 mars et 17 mars



VIVEZ L'HIVER À SAINT-ARSÈNE
— ENTRE PLEIN AIR ET MAGIE CÉLESTE ! —
Ski de Fond & Raquette - Équipement GRATUIT !

► pret-pour-bouger.ca ► skidefondquebec.ca

**ENEZ PROFITER DE LA TOUNDRA
SOUS LA LUNE ROUGE !**
— LE 2 MARS —

Partie de sucre

Jeudi 5 mars 2026

Stationnement du
Centre Communautaire Morneau

de 14h à 16h

3\$

la palette à volonté!



CHEZ NOS VOISINS !

MARS 2026



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN

Semaine des joies d'hiver

- 📅 1 mars au 7 mars 2026
- 📍 Complexe sportif Louis-Santerra (Glace AMT) 101-B rue collin, Saint-Cyprien
- 💰 Coût d'entrée: Gratuit

Une semaine remplie d'activités hivernales pour toute la famille ! Glissade, patinage, hockey, ski de fond, raquette et moments chaleureux autour du feu. Venez bouger, vous amuser et profiter pleinement de l'hiver.

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Partys gonflés

- 📅 6 et 7 mars
- 📍 Stade multisport Premier Tech (316, rue Saint-Pierre)
- 💰 20 \$

En cette semaine de relâche, venez dépenser votre énergie aux Partys gonflés. **Jeux gonflables, parcours ninja, maquillage** et **collation** vous attendent! Pour les enfants de 4 à 12 ans. (Les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés.)

Pour plus d'informations sur l'événement ...



MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS-XAVIER-DE-VIGER

Glissade illuminée

- 📅 Samedi 7 mars - 18h à 21h
- 📍 Centre Communautaire 127, rue Principale
- 💰 Gratuit

Apporte ta luge et vient glisser en famille, chocolat chaud offert à la salle Espace Vie-G

MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS-XAVIER-DE-VIGER

Brunch de la Fabrique

- 📅 Dimanche 8 mars - 10h
- 📍 Centre Communautaire 127, rue Principale
- 💰 23\$ Adulte - 12\$ Enfant 12 ans et moins
Gratuit pour les petits 5 ans et moins

Messe à 10h suivie d'un bon brunch
Au profit de la Fabrique



Campagne “La diversité nous unit”

Au cœur du jumelage : L’histoire de Denise et Serge

Participants au programme de jumelage interculturel, Denise et Serge ont célébré leur 3e anniversaire d’amitié, une occasion de souligner bien plus qu’un chiffre : une rencontre humaine qui a transformé leurs vies.

Pour Denise, tout a commencé simplement : « Je me suis dit que j’allais aller à la rencontre d’une nouvelle personne. » De cette ouverture est née une relation empreinte de complicité.

Serge raconte avec sourire son parcours d’apprentissage et d’intégration : « J’ai appris à faire l’épicerie, ce que je ne savais pas faire. Au Cameroun, les hommes ne vont pas à la cuisine. Les échanges que j’ai eus, comme ceux avec Denise, favorisent une intégration réussie. »

Une grande amitié s’est installée, toujours bien vivante aujourd’hui. « Elle est devenue ma mère blanche du Canada », confie Serge, une appellation que ses enfants ont adoptée avec tendresse, Denise étant devenue la grand-mère blanche des 3 enfants de Serge.

De son côté, Denise partage cette fierté : « Je parle souvent de Serge à mes amis et à ma famille. Tout le monde sait qu’il fait partie de mon environnement immédiat. »

Au-delà des mots, ces gestes d’accueil et de solidarité prennent tout leur sens. Comme le résume si bien Serge : dire merci, ce n’est qu’un mot ; l’essentiel, c’est le geste qui l’accompagne.

Balayer le code QR avec
votre appareil mobile
(tablette ou cellulaire)
pour visionner la vidéo :





Classique de Golf
des Barlettes et leurs amis



Le Comité organisateur de la Classique de Golf des Barlettes désire inviter tous les jeunes de 17 ans et moins de Saint-Arsène à présenter leur candidature pour être éligible à recevoir une Bourse individuelle d'Excellence.

Programme de Bourses individuelles

2. Volet des Arts musique, danse, scène

1. Volet des Sports individuel et collectif

Pour participer, les candidats devront compléter un formulaire décrivant leur discipline /catégorie, le programme d'entraînement, les compétitions et les objectifs à moyen et long terme de développement.

Le programme de bourse d'excellence comprend 34 bourses pour un montant total de 40 000\$.

- 18 bourses commanditées de 500\$
- 6 bourses commanditées de 1 000\$
- 2 bourses de 1 500\$
- 3 bourses de 2 000\$
- 2 bourses "Contributions Spontanées" 2 500\$
- 2 bourses posthume de 3 000\$
- 1 bourse 5e anniversaire de 5 000\$ commanditée par GROUPE APRIL



Pierre Dion
Organisateur bénévole

classiquegolfdesbarlettes@gmail.com

Vous avez jusqu'au 8 mars 2026 pour participer





LA MAISON À L'OMBRE DU CLOCHER

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES

LOGEMENTS 3½ DISPONIBLES

- Restauration (2 repas/jour, possibilité de déjeuner);
- Service d'entretien ménager (1 fois par semaine);
- Téléalarme 24h/7 jours;
- Salon de coiffure, sur place;
- Activités diversifiées chaque semaine;
- Service personnalisé;
- Possibilité d'obtenir le crédit d'impôt pour le maintien à domicile;
- Possibilité d'obtenir un loyer subventionné selon votre revenu;

La résidence offre 20 logements dont trois 4½ et dix-sept 3½ répartis sur trois étages avec un **ascenseur** à la disposition des locataires. Chaque unité comprend une grande salle de bain complète, un espace cuisinette, un salon, une à deux chambres, un espace de rangement et un balcon. Tous les logements sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**. Les logements 4½ sont munis d'une entrée laveuse-sécheuse. Tous les locataires ont accès à une buanderie commune située au rez-de-chaussée.

La Maison à l'Ombre du Clocher est un organisme sans but lucratif (OSBL) géré par un conseil d'administration de sept membres bénévoles dont deux postes sont réservés pour des résidents ou son représentant. L'objectif est de gérer des logements et des services à des coûts abordables et sécuritaires. Elle est un organisme de charité au sens de la Loi sur l'impôt.

**Vous souhaitez visiter ou avez des questions sur
nos services et notre mission?**

Contactez-nous! Notre équipe se fera un plaisir de vous accueillir.

5, rue de la Fabrique, Saint-Arsène, GOL 2K0

residencest-arsene@hotmail.com

Téléphone: 418-862-7780 poste 0



Située dans un milieu enchanteur à Saint-Arsène, la Maison à l'Ombre du Clocher est un OSBL d'habitation, affiliée à la FOHBGI, offrant des logements abordables aux retraités et aux personnes âgées de 50 ans et plus. Notre mission est d'offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire, tout en favorisant la qualité de vie et le maintien de l'autonomie des personnes.





Déjeuner-Brunch

La Maison à l'Ombre du Clocher de Saint-Arsène vous invite à un déjeuner bénéfice.

Dimanche 22 mars 2026
De 10 h à 13 h

Salle SVVF du Centre Communautaire Morneau



Adulte 20,00\$
6 à 12 ans 10,00\$
5 ans et moins gratuit

Billets en vente auprès des bénévoles ainsi que des membres du conseil d'administration: M. Claude Hodgson, Mme Estelle Dubé, Mme Esther St-Amant, Mme Jocelyne Ouellet, Mme Louise Vaillancourt et Mme Reina Pelletier



Aussi disponible directement à la cuisine de la Maison à l'Ombre du Clocher et auprès de la direction, soit Mme Véronique Harel

Pour information ou réservation: 418-862-7780, poste 0 ou par courriel : residencest-arsene@hotmail.com



La CHRONIQUE FORESTIÈRE

par l'Association forestière bas-laurentienne

10, 7e Avenue, St-Fabien - (418) 896-1213 - www.afbl.info



Les conifères, ces arbres de froid !



Souvent appelés bois mou ou résineux, les conifères sont apparus il y a environ 400 millions d'années. Une chose qui les rend vraiment fascinants, c'est leur **adaptation au froid !**

Les feuilles des conifères, appelées **aiguilles**, sont **petites** et allongées. Elles sont donc peu exposées à l'air, ce qui **réduit les pertes d'eau** durant la saison froide et sèche.

Elles ont aussi très peu de stomates (microscopiques orifices qui permettent les échanges gazeux et par où l'eau s'échappe), ce qui réduit la transpiration et donc les pertes d'eau. Les aiguilles des conifères sont également recouvertes d'une cuticule, une sorte de **couche protectrice** épaisse et cireuse qui évite l'assèchement.

Les feuilles des conifères persistent, elles restent sur l'arbre tout au long de l'année. Elles tombent graduellement, une à une, et sont remplacées par de nouvelles aiguilles. On dit que les conifères sont **sempervirents**, c'est-à-dire toujours verts. En effet, contrairement aux feuillus, ils conservent leur chlorophylle (pigment vert indispensable à la photosynthèse) même en hiver. Il existe quelques exceptions. Ici, le seul conifère indigène à perdre ses aiguilles est le Mélèze laricin.

De nombreux changements chimiques vont s'opérer à l'intérieur des tissus des conifères pour les rendre plus **résistants** au froid, comme parfois la production de protéines antigel.

Leur écorce aussi est faite pour passer de longues périodes au froid puisqu'elle est épaisse et remplie d'alvéoles, ce qui procure une bonne **isolation**.



L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons des ateliers sur la forêt dans les écoles, camps de jour, événements divers, etc. Contactez-nous pour planifier une activité!



Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

Le bac brun, est-ce que ça change vraiment quelque chose ?

Certains l'utilisent religieusement, d'autres le boudent. Le fameux bac brun suscite bien des réactions depuis son arrivée dans nos municipalités. Mais au fond, est-ce que ça vaut vraiment la peine de s'en servir ?



C'est quoi le problème au juste ? Les matières organiques (pelures, restants de table, résidus de jardin) représentent près de 50 % de nos poubelles. Au site d'enfouissement, elles dégagent du méthane, un gaz 25 fois plus puissant que le CO₂, et surchargent nos dépotoirs.



Pourquoi on devrait s'en préoccuper ?

1. Réduire nos émissions de GES en transformant nos résidus en digestat à l'usine de biométhanisation
2. Économiser l'argent collectif (127-205 \$/tonne à enfouir VS tarif fixe au bac brun)
3. Enrichir les sols agricoles de notre région avec un engrais naturel produit ici



Qu'est-ce qu'on peut faire concrètement ? Mettez tous vos résidus alimentaires au bac brun. Trucs anti-gel pour février : tapissez le fond avec du papier journal, emballez la viande dans du papier journal, ajoutez des matières sèches (feuilles, journal) pour absorber l'humidité. Gardez un petit contenant avec couvercle sur votre comptoir et videz-le 2-3 fois par semaine.

Consultez notre Guide complet sur : co-eco.org/bac-brun/



CONCOURS DE DESSINS ET BRICOLAGES

La Bibliothèque invite tous les jeunes de Saint-Arsène à participer au concours du 1er mars au 1er avril.

LE THÈME DU CONCOURS: PÂQUES

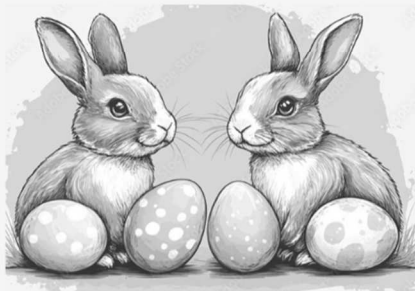
Apportez-nous votre dessin ou bricolage signé dès le 1er mars et un coupon pour le tirage vous sera fourni.

Le tirage au sort aura lieu après le 1er avril.

Le prix? Une belle surprise.

Les non-membres de la bibliothèque pourront s'abonner afin de participer au tirage. Une carte de membre leur sera émise gratuitement.

Un seul dessin ou bricolage par personne sera éligible au tirage et exposé à la bibliothèque.





Bibliothèque municipale



Téléphone: 418 867-2205 poste 4
Courriel: biblio.arsene@crsbg.net

de Saint-Arsène



Horaire: mardi, 14 h à 15 h 30
mercredi, 19 h à 20 h 30
samedi, 10 h à 11 h30



Félicitations à Dalianne Vézina qui a gagné un certificat-cadeau de la Boutique du Jouet de Rivière-du-Loup, au tirage du mois de janvier 2026.

Nouveautés

La maison vide, de Laurent Mauvignier
L'heure des prédateurs, de Giuliano da Empoli
Sans âme ni conscience, de Michael Connelli
Volia: engagée volontaire dans la résistance ukrainienne, d'Anastasia Fornitchova

Information du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent: recherche d'emploi

Services gratuits d'accompagnement personnalisé - Les personnes de 50 ans et plus qui cherchent à retourner, demeurer ou se maintenir en emploi pourront contacter le Groupe Exzeco / Service Accès-Emploi, organisme à but non lucratif du secteur KRTB. Demander M. Yanick Lauzière-Fillion. 1-877-855-2777 | info@exzeco.com | www.exzeco.com



Aux adeptes du Scrabble

Le groupe vous attend le jeudi à 13 h.



Concours de dessin et bricolage: Invitation à participer
Un nouveau concours est lancé pour les jeunes.
Rendez-vous à la page 18 pour tout savoir !!!

La littérature n'a rien à voir avec la richesse du vocabulaire, sinon le plus grand des chefs-d'oeuvre serait le dictionnaire.

Paul Léautaud

Mars 2026

Ce mois-ci, La Vie Municipale vous propose...

D

L

M

M

J

V

S

1

semaine de relâche



15

2



SÉANCE DU CONSEIL À 20 H

9



ESPACE 50
CENTRE COMMUNAUTAIRE
MORNEAU 13H30 À 16H

BIBLIOTHÈQUE
14 H À 15 H 30

10



RECYCLAGE

BIBLIOTHÈQUE
14 H À 15 H 30

16

17



ORDURE

ESPACE 50
CENTRE COMMUNAUTAIRE
MORNEAU 13H30 À 16H

BIBLIOTHÈQUE
14 H À 15 H 30

22



DÉJEUNER-BRUNCH
CENTRE COMMUNAUTAIRE
MORNEAU
10H À 13H

29

23

DATE LIMITE POUR RECEVOIR
ARTICLE DE JOURNAL

30

31

BIBLIOTHÈQUE
14 H À 15 H 30

5



COM DE 14H À 16H

12

6



ON AVANCE L'HEURE



BIBLIOTHÈQUE
10 H À 11 H 30

14

13



BIBLIOTHÈQUE
10 H À 11 H 30

21



BIBLIOTHÈQUE
10 H À 11 H 30

28



BIBLIOTHÈQUE
10 H À 11 H 30

Bonne semaine de relâche